



## **L'AFIC confirme le dynamisme du capital investissement en France en 2002**

*Le 11 mars 2003, l'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC) publie les résultats de son enquête annuelle sur l'activité et la performance du capital investissement français. Ces résultats mettent en évidence la bonne résistance du secteur du capital investissement en France en 2002, en dépit d'une conjoncture toujours dégradée.*

### **Montant record des investissements**

Avec plus de 5,8 milliards d'euros investis en France<sup>1</sup>, l'année 2002 confirme le rôle essentiel joué par le capital investissement dans l'économie française. Si l'apparition de quelques très grosses opérations expliquent en partie ce montant, les investissements réalisés par les membres de l'AFIC en France en 2002 sont en hausse de 7% par rapport à l'année précédente et s'établissent à 3,5 milliards d'euros.

### **Bonne tenue des LBO**

L'analyse par stade de développement révèle la bonne tenue des LBO en 2002, tant en volume, en hausse de 14% par rapport à l'année précédente, qu'en part relative, qui s'établit à 62% du total en 2002. Si le secteur a été marqué par quelques très grosses opérations, le middle-market a affiché une bonne résistance de son activité.

Les investissements dédiés à l'amorçage ont plus que doublés, de 30 à 65 millions d'euros entre 2001 et 2002. Le capital développement a enregistré une bonne résistance des investissements, de 720 millions d'euros en 2001 à 691 millions d'euros en 2002. De son côté, la baisse de la création s'est sensiblement ralentie, passant de -51% entre 2000 et 2001 à -27% entre 2001 et 2002.

Sur un horizon de 5 ans, les LBO continuent de progresser, et les investissements dans les autres stades de développement se maintiennent, si l'on écarte le pic exceptionnel de 2000.

### **Stabilisation des levées de fonds**

Les levées de fonds se stabilisent à un niveau élevé et s'établissent à 4,2 milliards d'euros en 2002, contre 5,1 milliards d'euros en 2001. Seuls les fonds levés en France ont baissé entre 2001 et 2002 (-48%), en raison notamment de l'absence de ressources d'épargne à long terme comme les fonds de pension anglo-saxons ; les fonds levés en Europe et dans le reste du

---

<sup>1</sup> après retraitement

monde – qui représentent 60% des levées de fonds globales – ont respectivement augmenté de 19% et 68% entre 2001 et 2002.

Enfin, les cessions retrouvent presque le haut niveau atteint en 1999, et affichent en 2002 une hausse de 32% par rapport à 2001 en dépit de l'environnement dégradé, à 2,2 milliards d'euros.

### Maintien d'un niveau de performance élevé

Sur 10 ans, le TRI (taux de rentabilité interne) brut global reste élevé aux alentours de 25%, grâce notamment au TRI des sorties de portefeuilles. Par type d'investissement, le TRI du capital risque est en baisse mais est partiellement compensé par l'amélioration des performances des LBO.

Sur 5 ans, le TRI brut global est en repli, quel que soit le type d'investissement, du fait de la non revalorisation, voire de la constatation de provisions sur les valeurs estimatives des sociétés en portefeuille alliées à des sorties de portefeuilles dans des conditions moins favorables que les années précédentes.

En millions d'euros	2001	2002
Investissements	3.287	3.524
Investissements après retraitement	3.287	5.824
Dont LBO	1.936	2.201
Dont LBO par Fonds pan-européens	-	2.300
Dont autres opérations	1.351	1.323
Amorçage	30	65
Création / Post-création	531	390
Développement	720	691
LBO, transmission	1.936	2.201
Rachat minoritaire	69	177
Capitaux levés en France	3.316	1.732
Capitaux levés en Europe	949	1.131
Capitaux levés dans le reste du monde	828	1.394
Cessions	1.714	2.257
TRI Brut 10 ans	Etude 2001	Var 2002/2001
Global	24,8%	1,1%
Capital risque	28,2%	(13,3%)
Capital développement	27,3%	1,6%
LBO	23,1%	7,4%
Autres	15,4%	(10,9%)
TRI Brut 5 ans		
Global	23,7%	(8,5%)
Capital Risque	21,7%	(22,3%)
Capital développement	27,3%	(18,4%)
LBO	22,2%	9,8%
Autres	25,0%	(20,5%)

Methodologie : Les résultats présentés par l'AFIC pour l'année 2002 sont à ce stade provisoires. Ils proviennent de questionnaires simplifiés d'activité (« Questionnaires Flash ») adressés aux membres de l'AFIC pour les 2 semestres 2002. Ils reposent cependant sur un taux de couverture significatif de 86% – soit 146 membres de l'AFIC sur 171. Les résultats définitifs 2002 seront connus dans le courant du second trimestre 2003 lorsque l'étude annuelle détaillée PriceWaterhouseCoopers / AFIC aura été finalisée. Une étude de cohérence a été effectuée par PWC entre les estimations globales et les réponses d'ores et déjà obtenues dans le cadre de leur étude détaillée.

Afin d'apprécier dans sa globalité le marché du capital investissement en France en 2002, l'AFIC a complété les chiffres relatifs aux opérateurs français par des données collectées disponibles au niveau européen pour certains fonds internationaux intervenant en France.

Le calcul de la performance du capital investissement en France en 2002 se fonde sur le taux de rentabilité interne (TRI) brut du portefeuille d'investissements. L'estimé est déterminé à partir d'un échantillon représentatif qui correspond à 26% des montants investis entre 1992 et 2001.

---

*A propos de l'AFIC :*

L'AFIC accompagne et facilite la croissance très rapide du capital investissement en France par son action dans les principaux domaines suivants :

- **La formation des professionnels**, qui a concerné en 2001 plus de 250 personnes ;
- **La mise au point et la diffusion d'un code de règles déontologiques** qui encadrent l'exercice du métier ;
- **La promotion du capital investissement auprès des investisseurs institutionnels français** qui ne consacrent à ce secteur qu'une partie encore faible de leurs ressources en comparaison de ce qui se fait dans les pays de l'Europe ou aux Etats-Unis ;
- **Le dialogue avec les pouvoirs publics**, afin d'améliorer le cadre réglementaire dans lequel s'exerce l'activité, tel la réforme en cours du régime des SCR, FCPR et FCPI.

L'AFIC compte actuellement 183 membres actifs – investisseurs – et 85 membres associés – professionnels des métiers liés au capital investissement : avocats, auditeurs, conseils, ...

L'arrivée de nouvelles équipes sur le marché contribue au développement de l'activité et à l'accroissement des ressources disponibles.